

Classe spécialisée de type difficultés du comportement (DC)

DESCRIPTION DE LA CLASSE

La classe spécialisée de type DC permet à l'élève de poursuivre le développement des compétences et des connaissances du *Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ)* tout en tenant compte de son rythme. Elle vise également le développement de stratégies ciblées en fonction des besoins et des capacités de l'élève. L'enseignement par une pédagogie différenciée l'aide à réaliser son plein potentiel.

Pour ce faire, plusieurs approches, stratégies et moyens sont mis en place dans la classe spécialisée, par exemple :

- Adapter l'enseignement en fonction de la zone de développement proximal de l'élève;
- Personnaliser les interventions en lien avec les capacités et les besoins de l'élève sur les plans personnel, social et scolaire (cognitif);
- Intervenir en sous-groupes de besoins;
- Adapter ou modifier des attentes du PFEQ;
- Offrir des services éducatifs complémentaires directs et indirects;
- Etc.

Approches, stratégies et moyens spécifiques à la classe DC :

- Utiliser des programmes permettant le développement des habiletés sociales;
- Enseigner des stratégies de résolutions de problèmes et de gestion des comportements;
- Apprendre à reconnaître son niveau de responsabilité dans les actes posés et à anticiper les conséquences;
- Apprendre à respecter les règles de fonctionnement;
- Développer une meilleure connaissance de soi;
- Etc.

NOMBRE D'ÉLÈVES PAR GROUPE

10-12 élèves (primaire)

12-14 élèves (secondaire)

Classe spécialisée de type difficultés du comportement (DC)

PROFIL DE L'ÉLÈVE

- L'élève présente un déficit important de sa capacité d'adaptation qui se manifeste par de sérieuses difficultés d'interaction avec un ou plusieurs éléments de l'environnement scolaire, social ou familial.
- L'élève dont l'évaluation d'un professionnel confirme un trouble de comportement, selon les critères suivants :
 - ✓ **Fréquence** : le comportement se manifeste de façon continue, c'est-à-dire plusieurs fois par jour ou plusieurs incidents critiques par semaine;
 - ✓ **Durée** : le comportement est observé depuis plusieurs mois
 - ✓ **Constance** : le comportement est observé dans diverses situations scolaires, personnelles et sociales;
 - ✓ **Complexité** : le comportement provoque une perturbation grave chez l'élève ou dans son entourage.
- Le trouble du comportement peut se manifester par des comportements « surréactifs », aussi appelés « extériorisés », en regard des stimulus de l'environnement (actes d'intimidation et de destruction, refus persistant d'un encadrement justifié, mensonges, etc.), ou de comportements « sous-réactifs », connus également sous le nom de comportements « intériorisés » (comportements anormaux de passivité, de dépendance et de retrait, de tristesse, d'évitement, de fatigue, etc.).

L'élève peut avoir un trouble associé déjà identifié par un professionnel. Cependant, la majeure de sa difficulté demeure le trouble du comportement.

DE PLUS, l'élève présente des incapacités et des limitations qui altèrent son développement (bris de fonctionnement) dans au moins DEUX des aspects suivants (scolaire, personnel ou social) :

ASPECT SCOLAIRE (COGNITIF)

L'élève présente plusieurs des limitations suivantes :

- Réaliser des apprentissages;
- Répondre adéquatement aux consignes;
- Commencer une tâche sans l'intervention de l'adulte;
- Accomplir une tâche de façon appliquée;
- Soutenir des efforts devant une difficulté;
- Terminer une tâche dans les délais prévus;
- Rester concentré sur une tâche;
- Être autonome dans son fonctionnement;
- Etc.

ASPECT PERSONNEL

L'élève présente plusieurs des limitations suivantes :

- Difficultés de contrôle (impulsivité);
- Manque de motivation;
- Tendance à s'opposer systématiquement;
- Difficultés à reconnaître ses responsabilités;
- Présence d'agressivité verbale ou physique;
- Passivité;

Classe spécialisée de type difficultés du comportement (DC)

➤ Etc.

Classe spécialisée de type difficultés du comportement (DC)

ASPECT SOCIAL

L'élève présente plusieurs des limitations suivantes :

- Difficultés à communiquer;
- Difficultés dans ses relations interpersonnelles;
- Difficultés à régler ses conflits avec les pairs et l'adulte;
- Difficultés à respecter les règles de fonctionnement;
- Etc.

DOCUMENTS REQUIS

Document de présentation pour un classement en classe spécialisée
Lettre de prévision de cheminement scolaire – classe spécialisée
Historique scolaire
Plan d'intervention
Bulletins des deux dernières années
Bilan de fonctionnement
Rapport psychologique

Seulement pour les élèves en difficulté d'apprentissage :

Rapport en orthopédagogie (*au secondaire, un rapport de l'équipe multidisciplinaire peut remplacer le rapport en orthopédagogie*)

Si un document requis n'est pas disponible, veuillez en expliquer la cause dans le *Document de présentation pour un classement en classe spécialisée*.

Réf. : - MELS, Guide - L'organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)
- MELS, Interventions auprès des élèves ayant des difficultés de comportement, Cadre de référence et guide à l'intention du milieu scolaire, juin 2012